



SECTEUR PASTORAL
GUJAN / LE TEICH

Gujan-Mestras, ce 15 septembre

Bien chers tous ;

La période que nous vivons reste encore particulièrement délicate et j'espère que la vie paroissiale vous est un soutien précieux pour la traverser.

Comme vous le savez sans doute, madame la préfète de la Gironde a annoncé de nouvelles mesures destinées à ralentir la progression du coronavirus, particulièrement élevée en Gironde au regard du reste de la France. Les grands rassemblements ainsi que ceux familiaux et amicaux sont, entre autres, un facteur propice à la diffusion du virus. Afin de réduire le risque de cette propagation et de protéger les plus fragiles d'entre nous, madame la préfète a demandé à ce que les rassemblements privés soient limités à dix personnes. Il a été également décidé d'abaisser la jauge de 5000 à 1000 personnes pour les événements et réunions sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public.

Ces annonces ont été complétées et précisées par une note adressée ce même jour par le cabinet de la préfecture aux ministres des cultes. Sachez qu'**aucune restriction supplémentaire à l'exercice du culte n'est pour l'instant prévue**. Les célébrations (messes, notamment la messe de rentrée de dimanche prochain, baptêmes, mariages, obsèques) et réunions liées à la vie paroissiale, se poursuivent donc dans le respect des consignes sanitaires déjà en vigueur et auxquels nous vous demandons d'être toujours particulièrement attentifs. Il s'agit de l'usage de solution hydroalcoolique à l'entrée des églises, du port du masque obligatoire pour toutes les personnes de l'assemblée, du respect de la distanciation physique et donc du nombre de personnes pouvant assister aux célébrations, en fonction de la taille de nos églises.¹ Ces trois règles s'appliquent également à toutes les réunions paroissiales. Seuls les repas, qui en font souvent partie, sont pour l'instant suspendus².

Continuons donc à veiller les uns sur les autres, sans nous laisser abattre, sans renoncer à vivre concrètement notre foi, ensemble. « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne. Que votre cœur ne soit pas bouleversé ni effrayé » a dit Jésus à ses disciples. C'est ce que je lui demande pour vous dans ma prière.

Avec tout mon amitié
P. Guillaume MARIE
Curé de la paroisse

¹ 100 personnes à l'église de Gujan-Mestras ; 70 personnes à l'église du Teich ; 50 à la chapelle de Mestras. 60 pour la chapelle de La Hume tant que nous pouvons bénéficier du auvent.

² Sur ce point, le P. François Raimbault verra ce qu'il est juste et bon de décider pour l'aumônerie des collégiens et lycéens.